



Mat Environnement

Valdelia lance 4 thématiques d'expérimentations pour préparer la mise en œuvre de la REP Bâtiment. L'éco-organisme compte ainsi mobiliser les parties prenantes pour valider des schémas de collecte et traitement des déchets du bâtiment envisagés.

« Après une première phase de sensibilisation des acteurs du bâtiment sur la nouvelle réglementation liée aux produits et matériaux de la construction du bâtiment découlant de la loi Agec, puis une seconde phase d'information qui consistait à présenter les savoir-faire de notre éco-organisme et à suggérer des solutions concrètes pour répondre aux obligations réglementaires, l'heure est à l'essai et à la préparation de toute une filière qui va devoir en quelque sorte se réinventer... indique **Arnaud Humbert-Droz**, président exécutif de **Valdelia**. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui une série d'expérimentations qui seront conduites jusqu'en juillet prochain, voire au-delà, pour tester et valider les dispositifs qui seront déployés au lancement de la filière ».

Les 4 typologies d'expérimentations porteront sur la collecte en point d'apport volontaire chez les distributeurs et négoce, en déchèterie professionnelle, la collecte en chantier de construction neuve et la collecte en chantier de rénovation et curage.

Préfigurer les dispositifs qui seront déployés

Des groupes de travail ont été constitués dès le début de l'année sur l'ensemble du territoire et associent des metteurs sur le marché, des détenteurs de déchets et des opérateurs de collecte et de traitement, tous volontaires. Les expérimentations s'attacheront à tester la chaîne opérationnelle complète de la gestion des déchets du bâtiment, et préfigureront les dispositifs qui seront déployés progressivement au lancement de la filière.

Elles auront notamment pour finalité de :

- Valider un schéma de collecte global répondant aux besoins des professionnels du bâtiment et permettant d'avoir un taux de recyclage élevé ;
- Déployer des dispositifs qui favoriseront une collecte des déchets en quantité et en qualité ;
- Définir le niveau de tri et caractériser les produits, matériaux et matières récupérés selon les différents circuits de collecte et types de chantier ;
- Évaluer la capacité à proposer des actions de réemploi et de réutilisation sur les chantiers ;
- Calculer un euro/tonne global pour la gestion des déchets du bâtiment.

Travail collaboratif

Depuis plusieurs mois déjà, le projet de la mise en place de la REP fait l'objet d'un travail collaboratif avec les professionnels du secteur du bâtiment qui ont permis de préciser les contours et d'affiner la démarche scientifique et technique de ces expérimentations.

Chaque typologie d'expérimentations donnera lieu à un suivi bimensuel par un groupe de travail spécifique « Coordonnateur », constitué des participants volontaires de l'expérimentation. Ces groupes de travail auront pour objectif de répondre aux problématiques terrain sur toute la chaîne opérationnelle. Ils partageront les retours d'expérience, définiront les indicateurs de performance des actions mises en place, et contribueront à la réflexion plus globale conduite par le groupe de travail « Conducteur » des expérimentations.



Ouvert à tous (metteurs sur le marché, prestataires de collecte et traitement, fédérations professionnelles, etc.), le GT Conducteur se réunira mensuellement à partir de fin mars pour confronter les questions soulevées par les expérimentations, construire et confirmer les hypothèses globales qui viendront alimenter le dossier de demande d'agrément de **Valdelia**.

Enfin, dans la continuité de cette dynamique, un dernier groupe de travail (GT Bareme) se réunira pour travailler sur les éléments constitutifs du barème des éco- contributions (obligations réglementaires, coûts de collecte, de recyclage, de valorisation matière, etc.).

Par Bruno Mortgat, le 24/03/2022

